

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 17 (1970)  
**Heft:** 12

**Vorwort:** Exposition : "La protection civile nous concerne tous"  
**Autor:** Jaquet, Edmond / Cordone, Marcellin

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nr. 12/1970  
17. Jahrgang

Zeitschrift des Schweizerischen  
Bundes für Zivilschutz, des  
Zivilschutz-Fachverbandes der  
Städte und der Schweizerischen  
Gesellschaft für Kulturgüterschutz

Revue de l'Union suisse pour la  
protection des civils, de l'Association  
professionnelle suisse de protection  
civile des villes et de la Société  
suisse pour la protection des biens  
culturels

Rivista dell'Unione svizzera per la  
protezione dei civili, dell'Associazione  
professionale svizzera di protezione  
civile delle città e della Società  
svizzera per la protezione dei beni  
culturali

## Exposition «La protection civile nous concerne tous»

Lausanne, du 5 au 16 janvier 1971

L'exposition est organisée par l'Union vaudoise pour la protection des civils (UVPC), sous le patronage de l'Union suisse, avec l'appui de la Commission romande d'information et des Offices fédéral, cantonal et communal de protection civile.

C'est en éprouvant un sentiment de réelle satisfaction que le Comité de notre association inaugurera, le 5 janvier prochain, l'exposition dans un cadre aussi favorable que celui des «Grands magasins Innovation S. A.».

D'emblée, nous désirons exprimer notre vive reconnaissance à la Direction de l'«INNO» qui a bien voulu mettre des locaux à disposition pour cette manifestation, première de cette importance en Suisse romande.

Nous espérons d'avance que les visiteurs y viennent nombreux et qu'ils veuillent bien accorder une attention réfléchie à ce qui leur sera présenté. Il est nécessaire en effet que la population soit largement renseignée à la fois sur le but de la protection civile en général, ainsi que sur ce qui a déjà été réalisé dans ce domaine, en Suisse, dans le canton et dans notre ville.

En se présentant dans un grand magasin, la protection civile a voulu aller au devant du public au lieu d'attendre qu'il vienne à sa rencontre. La raison en est simple, une récente enquête l'a d'ailleurs confirmée en dévoilant que la nécessité d'une protection civile n'est pas encore suffisamment ancrée dans les esprits.

Trop de personnes s'imaginent toujours que cette organisation de protection civile ne saurait les

concerner personnellement. Or, la réalité est tout autre. Pour pouvoir devenir réellement efficace, la protection civile doit d'abord être approuvée par une large majorité. De nos temps, les catastrophes se sont multipliées avec le progrès: accidents de chemin de fer, chutes d'avion, avalanches, inondations, tremblements de terre, et même pollution de l'air par des substances radio-actives sont survenues et peuvent se reproduire. De plus, il est évident qu'un organisme de protection civile bien équipé et bien exercé dès le temps de paix, serait pleinement efficace si cette autre catastrophe, la plus grave de toutes, c'est-à-dire, une guerre moderne, atomique et totale, devait subitement s'abattre sur notre pays.

On comprend qu'une telle guerre qui peut méconnaître les frontières en les survolant, qui peut atteindre quiconque sans distinction, ne peut pas être combattue uniquement par l'armée. Ne serait-ce pas faire preuve d'une grave insouciance que de laisser la population sans une défense adéquate devant une telle menace?

Chacun sait maintenant que la bombe atomique elle-même n'a qu'une puissance limitée et qu'à partir d'une certaine distance du point d'impact les destructions s'amenuisent de plus en plus à mesure que l'éloignement s'accroît. Dans cette vaste surface les secours sont possibles et permettent de sauver des vies humaines et des biens en grand nombre.

Il est indispensable cependant de pouvoir agir tout de suite et d'une manière efficace, ce qui naturellement implique que plusieurs conditions préalables soient d'abord satisfaites:

Presse- und Redaktionskommission des SBZ.  
Präsident: Dr. Egon Isler, Frauental. Redaktion:

Herbert Alboth, Bern. Inserate und Korrespondenzen sind an die Redaktion, Schwarzerstr. 56, 3007 Bern, Telefon (031) 25 65 81, zu richten.

Jährlich zwölfmal erscheinend.

Redaktionsschluss am 15. des Monats.

Jahresabonnement für Nichtmitglieder Fr. 12.—  
(Schweiz). Ausland Fr. 16.—. Einzelnummer  
Fr. 1.—. Nachdruck unter Quellenangabe ge-  
stattet. Druck: Vogt-Schild AG, 4500 Solothurn 2.

### Inhaltsverzeichnis der Nummer 12/1970

Exposition «La protection civile nous concerne tous» . . . . .	323
Que présente cette exposition? . . . . .	324
Lausanne — Organisation locale . . . . .	326
Ausbildung im Zivilschutz	
Provisorische Zivilschutzzanlage St. Gallen . . . . .	328
Zivilschutz-Ausbildungszentrum Altstätten eingeweiht	334
Brot aus eigener Fahrküche . . . . .	336
Stimmen zum Zivilverteidigungsbuch . . . . .	337
Zivilschutz in der Schweiz . . . . .	338
Zivilschutz im Ausland . . . . .	339
Nouvelles des villes et cantons romands . . . . .	340
Das Bundesamt für Zivilschutz berichtet . . . . .	344
L'Office fédéral de la protection civile communique . . . . .	344
L'Ufficio federale della protezione civile comunica . . . . .	344

Il faut en effet disposer d'un nombre suffisant d'abris; il faut que la population soit instruite afin d'éviter toute panique; il faut aussi avoir mis sur pied une organisation défensive totale c'est-à-dire, à la fois bien exercée et comprenant les gardes d'immeubles et les pompiers de guerre, les services d'alarme, de secours, sanitaire, technique, etc.

Si une attaque devait survenir, elle interviendrait fort probablement par surprise, raison pour laquelle il faut préparer la riposte à l'avance et longuement. Est-ce trop demander que la population le comprenne?

Cela ne peut être puisqu'il s'agit pour elle, de pouvoir survivre! Pour protéger sa propre ville au moyen âge, n'a-t-on pas construit de hautes et épaisse murailles? Celles-ci ont exigé de bien durs efforts et de grands sacrifices?

De nos jours, les mesures de la protection civile ont remplacé les tours de pierre; elles n'en représentent pas moins une part essentielle de notre défense nationale! Cette conception doit être comprise et acceptée par tous, jeunes et adultes, hommes et femmes, qui n'ont pas de tâche à remplir dans l'armée ou l'économie de guerre, dans l'organisme de protection locale ou du lieu de travail, ou même finalement dans leur propre famille.

Survivre exige la collaboration dévouée de tous!

Nous espérons que l'exposition de janvier 1971 à Lausanne, contribue à mettre en lumière cette vérité.

Comité de l'UVPC

le président

le vice-président  
secrétaire ad. i.

Edmond Jaquet  
a. Conseiller d'Etat

Marcelin Cordone  
Dr ès-sc.

## Que présente cette exposition?

Au premier étage, dès mardi 5 janvier à 13 h 00 emplacement de 270 m<sup>2</sup>:

- l'organisation locale
  - l'abri privé, réserves de vivres et la garde d'immeuble
  - les services (matériel, engins, panneaux-photos d'intervention)
    - sapeurs-pompiers de guerre
    - pionniers
    - sanitaire
    - aide aux sans abri
  - le dispositif communal d'intervention en cas de catastrophe
  - des démonstrations de premiers secours, par les instructeurs et moniteurs de l'Association cantonale vaudoise des samaritains
- local de 100 m<sup>2</sup>:
- des films de protection civile
  - des tableaux d'information sur la protection civile à l'étranger.

Une vitrine à l'extérieur, aménagée spécialement pour la circonstance, renseignera sur les heures de projection des films et des démonstrations de premiers secours.

Des collaborateurs de la protection civile sont à disposition des visiteurs pour tous renseignements pendant l'ouverture de l'«INNO», soit

lundi	de 13 h 00 à 18 h 30
mardi à vendredi	de 08 h 15 à 18 h 30
samedi	de 08 h 15 à 17 h 00



## Block- und Sektorenpläne

fertigen wir mit grösster Sorgfalt an. Je nach Wunsch verkleinern, vergrössern oder kopieren wir Ihr Planta-  
terial in jeder Auflage und auf jedes gewünschte Papier.  
Unsere Fachleute arbeiten schnell und zuverlässig. Dabei  
spielen die jahrelange Erfahrung und modernste Einrich-  
tungen eine grosse Rolle. Die Herstellung von Plänen  
für die Katastrophenvorsorge ist Vertrauenssache. Spe-  
ziell kleineren Gemeinden stellt deren Beschaffung nicht  
selten Probleme. Kommen Sie zu uns an die Ziegler-  
str. 34, oder telefonieren Sie uns unter 031 25 92 22 (15).  
Wir helfen Ihnen gerne dabei. Dass wir zudem stets da-  
nach trachten, die für Sie finanziell günstigste Lösung  
zu treffen, ist für uns selbstverständlich. Reproduktions-  
anstalt

ED. AERNI-LEUCH, 3000 BERN 14